

Une centaine de pays victimes

Vague de cyber-attaques dans le monde

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4172 - Dimanche 14 mai 2017 - Prix : 10 DA

Après les 5 autres abattus vendredi

Un 6^e terroriste éliminé à Ain Defla

Page 24

Contrôle de qualité/Faute de financement

Le Laboratoire national d'essais peine à voir le jour

Page 3

La chasse aux sorcières

Par Mohamed Habili

Si Donald Trump a cru qu'il suffisait d'une attaque contre le régime syrien pour montrer à ceux qui depuis son élection ne visent à rien moins qu'à le destituer qu'il n'était pas une sorte d'agent russe, il a tout loisir maintenant de se rendre compte qu'il se trompait. Sans doute a-t-il pu surprendre les plus acharnés contre lui – pas tous des démocrates bien qu'ils le soient pour la plupart – un court laps de temps, mais guère plus longtemps ; les troubler même, mais le fait est qu'ils se sont vite rappelés que leur ennemi principal à eux, ce n'était pas Bachar Al Assad, mais lui le président des Etats-Unis, pourtant tout ce qu'il y a de plus régulièrement élu. A l'évidence, le limogeage de James Comey, le directeur du FBI, n'a fait que les exciter davantage contre lui. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'en serait tiré à meilleur compte s'il l'avait gardé dans ses fonctions. James Comey enquêtait sur ses accointances supposées avec les Russes, grâce auxquelles il aurait été élu, et tôt ou tard il aurait fini par hurler avec les loups, ne serait-ce que pour se faire pardonner le coup porté par lui à Hillary Clinton en annonçant à quelques jours de l'élection que l'enquête sur ses emails était relancée par ses services. Hillary Clinton est intervenue récemment dans les médias pour le tenir une fois de plus pour responsable en partie de sa défaite contre Donald Trump, l'autre cause étant bien sûr l'interférence russe, dont elle parle plus que jamais comme d'une évidence.

Suite en page 3

Le manque de technicité au cœur du problème

Des appareils médicaux de pointe très mal exploités



Le constat des pannes de fonctionnement des équipements d'appareils médicaux ne date pas d'aujourd'hui. Depuis quelques années, le ministère de la Santé veut en finir avec cette question qui paralyse un nombre considérable de services hospitaliers. Abdelmalek Boudiaf a insisté, à maintes reprises, sur l'importance de créer une direction de la maintenance au niveau de tous les hôpitaux. Lire page 2



Snapap de Béjaïa

Des actions de protestation en vue à l'université

Page 24

Exposition de l'homme jaune à «Seen Art Galery»

Un regard critique sur la société algérienne

Page 13

Le manque de technicité au cœur du problème

Des appareils médicaux de pointe très mal exploités

■ Le constat des pannes de fonctionnement des équipements d'appareils médicaux ne date pas d'aujourd'hui. Depuis quelques années, le ministère de la Santé veut en finir avec cette question qui paralyse un nombre considérable de services hospitaliers. Abdelmalek Boudiaf a insisté, à maintes reprises, sur l'importance de créer une direction de la maintenance au niveau de tous les hôpitaux.

Par Meriem Benchaouia

Des équipements névralgiques pour les patients cancéreux sont en «mauvais ou très mauvais état». Une situation à laquelle font face les malades seuls, abandonnés à leur sort. Des scanners, des mammographies, des IRM... autant d'appareils lourds qui coûtent cher, se retrouvent ainsi finalement inutilisés faute de maîtrise de la technique. Les équipements de pointe dont disposent les hôpitaux algériens dans le cadre de la prise en charge du cancer font l'objet d'une mauvaise exploitation, a mis en garde le professeur Mustapha Boubricit. Toutefois, le constat des pannes de fonctionnement des équipements d'appareils médicaux ne date pas d'aujourd'hui. Depuis quelques années, le ministère de la Santé veut en finir avec cette question qui paralyse un nombre considérable de services hospitaliers. Abdelmalek Boudiaf a insisté, à maintes reprises, sur l'importance de créer une direction de la maintenance au niveau de tous les hôpitaux. Pour lui, le problème de la disponibilité des équipements médicaux ne se pose pas, c'est plutôt «le problème de la maintenance de ces appareils qu'il faudrait résoudre». Dans ce sens, le chef de service d'imagerie médicale du Centre hospitalo-universitaire de Beni Messous (Alger) a précisé : «Les structures de santé au niveau national disposent d'un équipement médical très développé mais qui est mal exploité, faute de maîtrise de la technique». «Nous avons des moyens très développés qui ne sont pas utilisés correctement par manque de technicité», a-t-il ajouté. Citant l'exemple du cancer du sein, P' Boubricit a expliqué que «des

erreurs de diagnostic continuaient à être faites malgré l'existence de toutes les techniques d'exploration à travers les CHU et les établissements spécialisés dans le cancer». «Il faut que l'examen réponde à tous les critères de qualité et mette au profit toutes les techniques qu'offrent les appareils de diagnostic (...) On ne peut pas faire une échographie sans utiliser la focale, en dressant la sonde d'une manière inadéquate ou encore sans analyser le contour de la lésion car cela induit automatiquement des erreurs et nous empêchera de diagnostiquer la maladie au temps opportun», a-t-il assuré. Dans le même contexte, le spécialiste a relevé que le bon choix des examens à effectuer dans le cadre du déroulement d'un diagnostic contribuait également à l'amélioration de l'efficacité de l'intervention tout en réduisant les coûts de la prise en charge. Dans le cas de l'écoulement mamelonnaire, a-t-il souligné, le rôle de l'échographie et de la tomosynthèse est déterminant dans l'identification de la cause de l'anomalie, contrairement à la mammographie qui a une sensibilité faible dans ce genre de cas et passe à côté de trois quarts (3/4) des lésions. «L'imagerie à résonance magnétique (IRM) n'est également pas dans les écoulements qui sont causés dans 50% des cas par des papillomes (une infection bénigne du



PHD. R.

sein) et dans 2 à 15% par un cancer», a-t-il soutenu. Et de poursuivre : «En somme, une stratégie diagnostique radiologique s'avère très importante dans la détection d'une maladie cancéreuse chez la femme et l'établissement d'un diagnostic juste et rapide». Toujours concernant le dépistage de la néoplasie du sein et du col de l'utérus, D'Belahrèche, du service oncologie du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a abordé la campagne nationale de dépistage dans les zones rurales initiée par l'association

«El Amel» en collaboration avec le ministère de la Santé, le CPMC et l'hôpital de Bab El Oued. Depuis son lancement, cette opération a touché 6 000 femmes, dont 60 avaient subi des examens supplémentaires au niveau du CPMC ou du CHU de Bab El Oued, a-t-elle déclaré. A l'issue de la dernière sortie du mammo-mobile de l'association «El Amel» dans la wilaya de Laghouat, 375 femmes ont été examinées et 5 cas de carcinomes mammaires (tumeur maligne) ont été découverts et

pris en charge par les équipes médicales. Sur ce point, des spécialistes, qui étaient intervenus lors des débats, avaient mis l'accent sur la nécessité de développer le dépistage de masse dans la perspective de diminuer le diagnostic tardif des cancers féminins au profit d'un diagnostic précoce qui facilitera la prise en charge et augmentera les chances de guérison.

M. B.

Tizi Ouzou

L'université et le FCE scellent une convention de partenariat

Une convention cadre de partenariat a été signée, hier matin, entre l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE). La cérémonie de signature de ce partenariat entre les deux entités a eu lieu à l'auditorium du campus de Hasnaoua. Elle a été par-

phée par le recteur de l'UMMTO, Professeur Ahmed Tessa et le responsable du bureau local du FCE, Mohamed Siad.

Les objectifs assignés à cette convention portent essentiellement sur cette relation de partenariat dans le domaine de la formation de cadres aux profils dont les entreprises

locales auront besoin, pour ce qui concerne l'université, et assure l'insertion professionnelle à ces diplômés. Les deux parties se sont engagées à mettre en place rapidement les passerelles visant à concrétiser ce partenariat.

Hamid M.

Grande mosquée d'Alger

Le taux des gros œuvres a atteint 90%

Le taux d'avancement des travaux des gros œuvres de la Grande mosquée d'Alger a atteint les 90%, alors que les travaux de revêtement (marbre, plâtrerie, céramique et carrelage) au niveau de la salle de prière ont commencé à un «bon rythme», a affirmé, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à renforcer la cadence de travail en continu jour et nuit pour ce gros projet. «Les travaux des gros œuvres sont presque achevés en atteignant, actuellement, le taux de 90%. Il reste,

maintenant, à accélérer le rythme des travaux intérieurs dans la salle de prière, l'esplanade et le minaret, tels que la plâtrerie et le revêtement des sols et des murs en marbre et carrelage, tandis que les travaux de décoration exigent méticulosité et perfectionnement», a-t-il relevé lors d'une visite d'inspection du chantier de réalisation de cette mosquée. Dans ce sens, il a exhorté les responsables du chantier à tenir compte du délai de réception de la salle de prière, de l'esplanade et du minaret, prévu pour décembre 2017, en les instruisant de renforcer le

rythme de travail par le système de brigades jour et nuit, alors que le projet dans sa totalité sera réceptionné fin 2018. Concernant les différents modèles et échantillons de la décoration des murs, des plafonds et du sol de la salle de prière et de l'esplanade, exposés par le maître d'œuvre, le ministre a recommandé de se rapprocher du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour choisir les sculptures et la décoration adéquates, tout en appelant les artisans algériens à contribuer à ces travaux. Quant aux parties annexes, telles que la biblio-

thèque, le centre culturel et la maison du Coran, M. Tebboune a relevé que leurs gros œuvres ont été achevés, et qu'il ne reste que les travaux d'aménagement intérieur, notamment ceux de revêtement et de peinture. Par ailleurs, le ministre a réaffirmé l'obligation de l'utilisation des matériaux de construction produits localement, en ne tolérant l'importation que des produits non fabriqués dans le pays. «Il est probable qu'on s'engage à importer quelques quantités de marbre en blocs, étant donné le déficit enregistré localement, sachant que le prix de cette

matière importée en bloc ne représente que 30% du produit fini», a-t-il précisé. Outre la salle de prière d'une capacité d'accueil de 120 000 fidèles, cette mosquée compte une esplanade, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs, des postes de Protection civile et de sûreté. Elle comptera aussi des commerces, des restaurants, un musée d'arts et d'histoire islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie.

R. N.

Contrôle de qualité/Faute de financement

Le Laboratoire national d'essais peine à voir le jour

■ Prévu initialement pour 2015 mais reporté à maintes reprises, le Laboratoire national d'essais (LNE) tarde à voir le jour. Même s'il a bénéficié d'une enveloppe destinée à son budget de fonctionnement, les montants d'acquisition d'articles et équipements permettant de lancer les principaux services techniques nécessaires pour son démarrage restent toujours «bloqués».

Par Louiza Ait Ramdane

Selon son directeur général, El Yazid Benmezaï, le budget nécessaire à ces acquisitions était initialement disponible mais a été bloqué du fait qu'il n'avait pas été consommé en 2016 conformément aux dispositions du code des marchés publics. Le blocage de ces montants est dû au retard mis dans la sélection des soumissionnaires suite aux appels d'offres lancés pour cette opération. En effet, deux appels d'offres successifs portant sur l'acquisition de ces équipements, publiés en 2016, avaient été déclarés infructueux, fait savoir le même responsable qui relève que conformément à la réglementation en vigueur, ces deux opérations ont été suivies par une autre consultation laquelle a permis, finalement, de retenir des offres pour 3 lots sur les 5 prévus dans le cahier des charges, sachant que l'avis d'attribution provisoire pour ces 3 lots a été publié dans la presse nationale fin 2016. Les contrats devaient être signés après l'écoulement du délai réglementaire de l'avis d'attribution, mais les montants nécessaires pour la conclusion des contrats, estimés à quelque 450 millions de DA, n'ont pas encore été débloqués, souligne-t-il. L'acquisition de ces 3 lots, comportant globalement 101 articles et équipements, devrait permettre au LNE de lan-

cer les principaux services techniques nécessaires pour son démarrage. Le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacque), chargé de la réalisation du LNE, a entamé récemment les procédures nécessaires pour débloquer cette situation par la commission d'arbitrage, note M. Benmezaï qui estime que la mise en œuvre du LNE n'est pas prévue pour très bientôt, car même si les montants nécessaires sont débloqués, les contrats d'acquisitions comportent des délais allant de 120 à 210 jours pour la réception des équipements.

Une vingtaine de sections d'essais pour renforcer le contrôle des produits industriels

D'un coût global estimé à 1,4 milliard de DA, le laboratoire est situé dans la Nouvelle ville de Sidi Abdallah, Alger, sur une superficie de plus de 6 100 m². Les travaux de réalisation de l'infrastructure, entamés en 2008, sont complètement achevés et les opérations relatives à l'acquisition du mobilier de bureau, du matériel informatique, du réseau téléphonique et du système de télésurveillance sont en cours de réalisation. Le laboratoire est bâti en tenant compte de la charte de l'environnement en vigueur de l'Agglomération nouvelle de Sidi Abdallah (ANSA) relative aux



P.H. D. R.

normes urbanistiques. De ce fait, la partie bâtie ne dépasse pas 65% de la superficie du terrain, indique le directeur général du LNE. Selon lui, il comptera 20 sections d'essais spécialisées pour s'assurer de la conformité des différents produits industriels. Le LNE, rappelle le même responsable, est un investissement qui vient en renforcement du dispositif mis en place par le ministère du Commerce relatif au contrôle de la qualité et la répression des fraudes. Ce laboratoire, une fois opérationnel, permettra d'améliorer la prise en charge des missions de contrôle des produits de consommation non alimentaires notamment. Les missions de cette structure sont basées principalement sur

le contrôle de la conformité des produits pris en charge par rapport aux textes réglementaires et aux normes nationales en vigueur, l'assistance aux laboratoires de la répression des fraudes dans différents domaines technique et principalement la maintenance des équipements et les opérations métrologiques. Dans le cadre de ses activités commerciales, le laboratoire fournira des prestations aux opérateurs dans le cadre de l'obligation de l'autocontrôle, aux organismes chargés de l'évaluation de la conformité et de la certification, la confection des outils et bancs d'essais pour les fabricants, des prestations métrologiques (étalonnage et vérification) aux opérateurs. L.

Résultats des législatives du 4 mai

Le PT a introduit 25 recours

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a fait état, hier à Alger, de l'introduction de 25 recours auprès du Conseil constitutionnel consécutivement aux résultats obtenus lors des législatives du 4 mai. Dans son rapport à l'ouverture de la réunion du Bureau politique du parti, Louisa Hanoune a précisé que les 25 recours concernent les circonscriptions électorales à l'intérieur du pays, qualifiant de «première dans l'histoire des élections en Algérie, la

hausse du nombre de recours introduits auprès du Conseil constitutionnel par les partis et les indépendants». Lors des dernières législatives, le PT a remporté 11 sièges selon les résultats provisoires proclamés par le Conseil constitutionnel en attendant le traitement des recours. Evoquant «des dépassements dans certaines wilayas», la SG du PT a affirmé que son parti «transmettra au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales un rapport détaillé sur ces cas». Elle a

indiqué, dans ce sillage, que le PT avait «reçu des observateurs internationaux sans évoquer de tels dépassements avec eux, car les élections, a-t-elle estimé, sont une affaire algérienne liée à la souveraineté nationale et que les recours font partie des prérogatives des institutions nationales». S'agissant du débat en cours sur la nécessaire révision de l'immunité parlementaire, Louisa Hanoune a déclaré que «l'immunité qui a permis au député de jouir de l'impunité est une grave dérive»,

précisant que son parti était «d'accord pour mettre terme à cela». Par ailleurs, la SG du PT a mis en avant l'impératif de «mettre en place un organe chargé de contrôler les biens des députés parmi les hommes d'affaires», suggérant «l'annulation des sièges de ces députés en cas de fausses déclarations concernant leurs biens» ainsi que «la modification du code électoral pour interdire la candidature des hommes d'affaires à ces échéances». L. O.

Bouira

Plus de 20 wilayas au Salon régional de l'artisanat

Plus de vingt wilayas du pays prendront part, à partir d'aujourd'hui, à un Salon régional de l'artisanat à Bouira, a indiqué hier le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Abdous Azzedine. Le salon s'ouvrira aujourd'hui dimanche avec la participation de plus d'une vingtaine de wilayas du pays, dont Tizi Ouzou, Béjaïa, Alger, Médéa, Tamanrasset, Djelfa, Biskra, Sétif,

Jijel et bien d'autres», a expliqué à l'APS M. Abdous, précisant qu'une cinquantaine d'exposants sont attendus à cet événement régional. Le même responsable a fait savoir en outre que ce salon couvrirait une quinzaine d'activités comme la poterie, la sculpture sur bois, la céramique, les gâteaux traditionnels, la couture, les produits du terroir et les bijoux traditionnels. Un défilé de mode pour faire connaître les dif-

férents habits traditionnels de chaque wilaya marquera, entre autres, cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 28 mai, a encore expliqué M. Abdous. «L'objectif de ce salon est de faire valoir les métiers de l'artisanat, ainsi que leur rôle dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel de chaque région du pays et son apport au développement local», a souligné le président de la CAM. Le

salon se veut également un espace de rencontre et d'échange entre le consommateur et les artisans, ainsi qu'une occasion pour les visiteurs de découvrir le siège des galeries de la ville de Bouira, a-t-il ajouté. «Le salon constitue aussi un encouragement pour les artisans afin d'améliorer davantage leur production», a relevé le même responsable.

Hani Y.

LA QUESTION DU JOUR

La chasse aux sorcières

suite de la page Une

Aucune personne un tant soit peu sensée, américaine ou pas d'ailleurs, ne peut admettre que ce sont les Russes qui ont porté Trump à la Maison-Blanche à moins de rompre avec le sens commun. Certes, les Russes n'auraient pas hésité une seconde à faire échouer Clinton s'ils l'avaient pu. Mais pour cela il aurait fallu qu'ils puissent entrer dans la tête de la majorité des électeurs américains, les mettre on ne sait trop comment sous influence, et puis les faire voter ensuite comme des automates, non pas tant d'ailleurs pour Trump que contre Clinton. Aussi énorme et fou que ce scénario puisse être, c'est pourtant ce que les démocrates et une partie des républicains s'appliquent à accrédi- ter avec un esprit de suite à toute épreuve. Et puis voilà que Trump limoge Comey, qui enquête sur les liens de l'équipe de campagne de Trump avec des fonctionnaires russes. C'est qu'il a des choses à craindre, c'est qu'il sait que Comey sait, et qu'il faille l'empêcher de parler. Les grands médias américains, unis dans cette chasse aux sorcières, bruissent depuis de cette clameur. La preuve leur manquait qui leur aurait permis d'enclencher le processus d'impeachment, et c'est Trump lui-même qui ajoute de l'eau à leur moulin en agissant comme seul ferait un coupable. Ils en oublieraient que Comey a pris une initiative à la veille de l'élection qui d'après eux a été aussi fatale à leur candidate que le «meddling» russe supposé. Il faut se rendre à l'évidence : si Trump fait l'objet d'une chasse aux sorcières aussi grossière, ce n'est pas parce qu'il l'a emporté sur Clinton, et du même coup sur l'establishment qu'elle représente, c'est parce que son élection dérange leur plan, à la réalisation duquel la classe dirigeante américaine se serait immédiatement attelée si l'élection présidentielle s'était déroulée comme prévu par elle. Ce plan consistait en un mot comme en mille à remettre la Russie à la place qui était la sienne au moment où s'effondrait l'Union soviétique. Quitte pour cela à passer par des hostilités déclarées. Si Trump entraînait dans leurs vues et faisait exactement ce qu'ils attendaient, ils consentiraient peut-être à le laisser gouverner. Mais quel qu'un qui a été élu sur la promesse qu'il ne ferait pas la guerre à la Russie, et qui de plus se montre imprévisible, n'est pas quelqu'un à qui ils peuvent se fier pour une tâche de cette importance. Plutôt il serait désarçonné, mieux cela vaudrait pour eux et pour leur projet pour le moment en plan. M. H.

Une centaine de pays victimes

Vague de cyber-attaques dans le monde

■ Une centaine de pays dans le monde ont été victimes de plusieurs cyber-attaques de grande envergure depuis avant-hier. Selon certains médias étrangers, il s'agit d'une vague d'attaques informatiques simultanées ayant touché diverses organisations du service public de santé britannique (NHS), dont des hôpitaux, ainsi que de grandes entreprises espagnoles.

P.H.D. R.



Par Yacine Djadel

Australie, Belgique, France, Allemagne, Italie, Mexique et même les Etats-Unis, des pays qui ont également été touchés, selon des analystes. C'est dire que la gravité de la série de cyber-attaques qui se sont abattues sur la plupart des pays occidentaux ne sont pas des moindres. Au Royaume-Uni, par exemple, c'est tout le système informatique des services de santé qui a été infecté. En outre,

les hackers malfrats à l'origine de la piraterie ont utilisé un logiciel de rançon qui demande de l'argent aux usagers. Celui-ci verrouille les fichiers des utilisateurs et les force à payer une somme d'argent sous forme de bitcoins. A ce propos, les autorités américaines et britanniques ont mis en garde et conseillé de ne pas payer les pirates informatiques. Vivant à une époque de plus en plus numérique, il n'est un secteur d'activité où l'usage d'internet ne soit indispensable. Dans beaucoup de pays du

monde, notamment les plus avancés comme l'Occident, presque tous les marchés économiques classiques se sont mués en véritables interfaces attractives sur la toile. E-Commerces, E-paiement...etc., en l'espace de quelques années le monde a connu un bouleversement total avec la démocratisation d'internet et des nouvelles technologies. Au point même que la majeure partie des transactions et échanges commerciaux sur la planète se font désormais dans la sphère virtuel-

le. Dans certains pays, à l'instar de la Corée du Sud, même les institutions étatique, financière ou publique, travaillent avec cet outil. Des avancées modernes et progressistes qui se comptent dans le panel d'avantages apportés par la mondialisation. Néanmoins, comme toute chose a son revers de médaille, de graves problèmes liés à la sécurité informatique sont apparus en même temps. Le phénomène de la cybercriminalité prend donc des allures assez alarmantes. L'Office européen des polices

(Europol) a déclaré, hier, que l'attaque informatique massive internationale touchant une centaine de pays et des dizaines d'entreprises et d'organisations est d'un niveau sans précédent. «L'attaque récente est d'un niveau sans précédent et exigera une investigation internationale complexe pour identifier les coupables», a indiqué Europol dans un communiqué. Le Centre européen de cybercriminalité (EC3) de l'Office européen des polices collabore avec les unités de cybercriminalité des pays affectés et les partenaires industriels majeurs pour atténuer la menace et assister les victimes, a-t-il ajouté. Il est à noter que cette vague de cyber-attaques simultanées affectant une centaine de pays a touché le constructeur français Renault. Par ailleurs, pour ce qui est des réactions suscitées chez quelques officiels des Etats concernés, la Première ministre britannique Theresa May a qualifié celles-ci d'attaques informatiques internationales. Invoquant le volet résolutions, lesquelles vont être entreprises en vue de déterminer les responsables de ces menaces, l'unité opérationnelle conjointe d'action contre la cybercriminalité (JCAT) d'Europol, se chargera de la mission. Pour rappel, ce dernier est un groupe international de cyber-enquêteurs spécialisés dans ce type d'affaires. Il est même conçu spécialement pour apporter son aide dans de telles investigations et jouera un rôle important dans le soutien de l'enquête, a précisé Europol.

Y. D.

En trois mois en Algérie

Plus de 14 tonnes de résine de cannabis saisies

Plus de 14 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant le premier trimestre de l'année 2017, dont 86,75% dans l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève également une «hausse» des substances psychotropes saisies. «Au total, 14 373,928 kg de

résine de cannabis ont été saisies durant le premier trimestre de l'année 2017, dont 86,75% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (gendarmérie, police et douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant les trois premiers de l'année en

cours a enregistré une baisse de 48,33% par rapport à la même période de l'année 2016, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent «encore élevées». Selon le rapport, 11,08% des quantités saisies ont été enregis-

trées dans la région Sud du pays, 1,27% dans la région Est et 0,90% dans le Centre du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie a augmenté, passant de 145,44 grammes au premier trimestre de l'année 2016 à 166,25 grammes à la même période de 2017, soit une hausse de 14,31%, selon le même bilan. En revanche, la quantité de cocaïne saisie a fortement baissé (-66,62%) passant de 7 000,07 grammes à 2 336,46 grammes durant la même période de référence. Quant aux psychotropes, le bilan relève une «augmentation» des quantités saisies, passant de 215 081 à 314 984 comprimés durant cette même période, soit une hausse de 46,45%, dont 53,82% ont été saisis à l'Ouest du pays.

le même bilan qui fait état de 176 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 2 180 sont des trafiquants alors que 5 390 sont des usagers de résine de cannabis et que 1 199 sont des trafiquants de substances psychotropes et 1 257 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 44 trafiquants et 9 usagers de cocaïne et 20 trafiquants et 11 usagers d'héroïne. Durant le premier trimestre de l'année en cours, 7 734 affaires ont été traitées contre 7 467 affaires à la même période de l'année 2016, soit une augmentation de 3,58%. Sur le total des 7 734 affaires traitées, 1 937 sont liées au trafic illicite de la drogue, 5 756 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 5 affaires liées à la culture de cannabis, conclut la même source. Durant l'année 2016, l'Office avait enregistré la saisie de plus de 109 tonnes de résine de cannabis, dont 74,34% dans l'ouest du pays, rappelle-t-on.

H. F.

Durant les neuf premiers mois de 2016

21 500 toxicomanes pris en charge

Plus de 21 500 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2016, dont près de 40% sont des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, a-t-on appris samedi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total, 21 507 toxicomanes, dont 8 489 sont âgés entre 16 et 25 ans (39,47% du total), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2016», a précisé l'Office dans son rapport.

Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 8 212 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 4 189 toxicomanes ont plus de 35 ans et 617 autres ont moins de 15 ans. La prise en charge des toxicomanes pour soins et désintoxication, a concerné 19 720 bénéficiaires de consultations externes, 1 726 autres bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 61 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source. S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en

charge, le rapport de l'Office a précisé que 15 789 personnes (73,41% du total) sont célibataires et 4 987 personnes (23,19%) sont mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait également ressortir 2 128 femmes et 19 379 hommes. Evoquant la situation professionnelle, la même source a démontré que plus de 55,82% sont sans emploi, 35,16% sont des travailleurs et que seulement 9,02% des toxicomanes bénéficiaires d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant cette même période de référence sont des étudiants. **Hayet F.**

10 000 individus impliqués

Selon les investigations menées par les services concernés, 10 116 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 3,16%, dont 51 étrangers, selon

Coopération économique

Opérateurs algériens et belges tiendront jeudi leur premier forum d'affaires

■ Le premier forum d'affaires algéro-belge se tiendra jeudi à Bruxelles avec la participation d'une trentaine d'entreprises activant dans divers secteurs pour encourager le renforcement des liens existants entre opérateurs économiques algériens et belges, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Par Safia T.

L'évènement organisé par le club des entrepreneurs belges et algériens «Ain El Kheir» intervient dans le cadre de la mission du club d'information à ses membres et aux entreprises belges sur les opportunités de partenariats avec les acteurs économiques algériens. «Dans la tendance actuelle d'ouverture à l'internationale de divers secteurs algériens, beaucoup de sociétés belges souhaitent travailler, échanger et établir des partenariats avec ce marché porteur», a affirmé le président du club, Hamid Aït Abderrahim. Par cette initiative, a-t-il poursuivi, le club Ain El Kheir veut «encourager le renforcement des liens existants et permettre aux nouveaux acteurs de profiter de l'expérience des partenaires établis de longue date en Algérie». La première édition du forum d'affaires algéro-belge vise également à consolider les relations existantes et développer de nouveaux courants d'affaires, à créer des contacts directs entre les



acteurs économiques des deux pays et enfin à offrir un espace de rencontres et d'échanges entre les entrepreneurs privés et publics algériens et belges à Bruxelles, selon les organisa-

teurs. Deuxième partenaire économique africain de la Belgique, l'Algérie est un marché avec d'innombrables possibilités, ont-ils souligné, faisant remarquer, d'autre part, que la Belgique, de

part sa situation géographique au cœur de l'Europe, est un partenaire incontournable pour qui souhaite pénétrer le marché européen. Des ateliers autour des thèmes «le secteur bancaire

et les investissements en Algérie», «comment réussir un partenariat gagnant-gagnant en Algérie», «soutien et accompagnement aux PME et aux jeunes entrepreneurs pour leur implémentation et développement en Algérie», ainsi que «la diversification du secteur économique algérien et l'apport du secteur privé» seront organisés à l'occasion de ce forum. Lancé fin mai 2015, le club «Ain El Kheir» a pour objectif d'aider et d'accompagner les entreprises algériennes hors hydrocarbures et les opérateurs publics et privés à mieux pénétrer les marchés belge et européen. Cette association, qui ambitionne la promotion de toutes les actions susceptibles de contribuer au développement des relations d'affaires et d'investissements entre les deux pays, se donne également pour tâche de favoriser la promotion des intérêts généraux de ses membres dans les domaines économique, social, artistique, technique, scientifique, fiscal et juridique.

S. T./APS

Selon le Conseil algéro-britannique des affaires

L'Algérie, «un grand pays aux potentialités inestimables»

L'Algérie est «un grand pays avec des potentialités inestimables» qui peuvent lui permettre d'atteindre un niveau mondial de développement économique, affirme le Conseil algéro-britannique des affaires (ABBC : Algeria British Business Council). «L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique du Nord et d'Afrique, l'une des plus grandes économies en Afrique du Nord et au Moyen-Orient qui possède des potentialités lui permettant de réaliser un meilleur avenir», a estimé le président d'honneur d'ABBC, Sherard Cowper-Coles, jeudi soir, lors d'un dîner d'affaires à la chambre des Lords à Londres. Il a ajouté que «l'Algérie

a un passé historique extraordinaire. C'est une puissance qui mérite mieux si l'on tient compte de ses potentialités». Citant des chiffres de la Banque mondiale, Cowper Coles a mis en exergue les «grandes avancées» réalisées par l'Algérie dans le développement humain. Il a relevé que le nombre des enfants scolarisés, la qualité de l'enseignement et le niveau de l'engagement des femmes sont «extraordinairement impressionnants», affirmant que le pays «peut utiliser tout cela de manière à faire bénéficier son économie». L'ancien diplomate a assuré que le Royaume-Uni est disposé à accompagner l'Algérie, dans «sa

longue marche de diversification de son économie». Pour sa part, la présidente d'ABBC, Olga Maitland, a rappelé que le rôle du Conseil est de «rendre facile» les relations entre Alger et Londres. «L'Algérie est importante pour nous, c'est un pays extraordinaire qui possède des talents remarquables et des opportunités inestimables», a-t-elle dit. Elle a invité les hommes d'affaires britanniques et algériens présents au dîner d'affaires à explorer toutes les possibilités de partenariat. De son côté, l'ambassadeur britannique à Alger, Andrew Nobel, a encouragé les Britanniques à visiter l'Algérie «ce grand pays» pour «découvrir

la place qu'il occupe dans le monde». «L'Algérie fait face avec un immense succès aux défis économiques que posent la chute des prix du pétrole et autres facteurs», a-t-il estimé. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie à Londres, Amar Abba, a souligné dans son intervention, que face à la chute des prix du pétrole, le pays s'en tire à bon compte, faisant preuve d'une résistance remarquable, illustrée par une croissance économique de 4% en 2016. Abordant les relations algéro-britanniques, il a indiqué que les perspectives sont immenses en raison des possibilités significatives des deux économies. Il a également

énuméré les potentialités qu'offre l'Algérie pour les Britanniques, dont un marché de consommation de 40 millions d'habitants, un produit intérieur brut significatif ainsi qu'une source d'énergie sûre pour l'Europe. L'ambassadeur a aussi cité la proximité géographique, Alger étant la capitale non-européenne la plus proche de Londres, la stabilité politique du pays et son expérience politique pluraliste de 30 ans. Le partenariat entre Alger et Londres pourrait être développé dans les secteurs des services financiers, les technologies de l'information et la communication, les énergies renouvelables, l'agriculture, le tourisme et l'industrie automobile, a relevé M. Abba. Par ailleurs, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, en visite de travail au Royaume-Uni, a appelé à un renforcement des échanges économiques entre les deux pays, relevant qu'ils ont reculé ces deux dernières années. Il a affirmé que la situation en Algérie est «favorable pour donner un nouvel élan» au partenariat algéro-britannique. M. Haddad a invité les entreprises des deux pays à explorer les secteurs de partenariat, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, énergétique et numérique.

Salem K.

Brexit

L'UE risque de devoir payer le Royaume-Uni

L'Union européenne (UE) risque de devoir de l'argent au Royaume-Uni dans le cadre du Brexit, plutôt que l'inverse, suggère le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson dans une interview au «Daily Telegraph» hier. Interrogé sur ce point par le quotidien, l'explorateur de Londres a répondu: «Je pense qu'il y a de très bons arguments» en ce sens. Cette sortie est totalement à rebours de la position de l'UE qui entend présenter, au début des négociations, une facture globale à Londres pour honorer ses enga-

gements financiers aux différents programmes et fonds européens. L'addition est évaluée entre 40 et 60 milliards d'euros côté européen et pourrait même atteindre les 100 milliards d'euros, selon les calculs du quotidien britannique «Financial Times», après de nouvelles demandes de la France et de l'Allemagne concernant les subventions agricoles. Le gouvernement britannique a immédiatement annoncé qu'il n'allait pas payer une telle somme. Dans son interview au «Daily Telegraph» samedi, Boris Johnson a même qualifié

d'«absurdes» les montants évoqués. «Ils vont saigner ce pays à blanc avec leur facture», a fustigé le ministre, menaçant de quitter la table de négociations «sans rien payer du tout». M. Johnson, un des principaux artisans de la campagne du Brexit, a ajouté que c'était même l'UE qui risquait en fin de compte de devoir ouvrir son porte-monnaie. «Nous co-détenons certains biens pour lesquels nous avons payé pendant des années et dont il faudra évaluer la valeur avec soin», a-t-il expliqué. Le «Daily Telegraph», quotidien très critique de l'UE, a

réemment relayé un rapport gouvernemental stipulant que le Royaume-Uni avait droit à 9 milliards de livres (10,6 milliards d'euros) détenus par la Banque européenne d'investissement (BEI) et 14 autres milliards de livres, notamment en liquide et biens immobiliers. Boris Johnson a par ailleurs dénoncé les «techniques de négociations brutales de Bruxelles».

Agences

À quelques jours du mois de ramadhan

Stabilité des prix des fruits et légumes à Chlef

■ A quelques jours du mois sacré du ramadhan, les prix des fruits et légumes à Chlef semblent enregistrer une stabilité notable qui les a rendus à la portée de la bourse des citoyens modestes, considérant que la période a vu la récolte de nombreux produits de saison, à l'instar de la pomme de terre, la tomate et les petits pois notamment, induisant un équilibre entre l'offre et la demande.



Par Lydia O.

Une tournée au niveau du marché Ben Souana de Chlef a permis à l'APS de constater une certaine satisfaction chez les chalands, à l'égard des prix affichés pour les légumes de base notamment, les qualifiant de raisonnables, dont notamment ceux de la pomme de terre proposée, vendredi, à des prix fluctuant entre 45 et 50 DA/kg, contre 50 DA pour le kg de tomate, 60 DA pour l'oignon et 70 DA pour la carotte. Chez les grossistes de la wilaya, la mercuriale des légumes et fruits s'affiche comme suit : la tomate à 32 DA/kg, le concombre à 28 DA/kg, la courgette à 15 DA/kg, la pomme de terre à 35 DA/kg, la carotte à 40 DA/kg, et la banane à 300 DA/kg. Pour M. Amer, un citoyen approché par l'APS,

cette stabilité des prix contribue à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, tout en mettant un terme à la flambée des mois écoulés, au moment où sa concitoyenne Aicha, une femme au foyer, a émis le souhait que «ces prix perdurent, au moins, jusqu'au mois sacré du ramadhan, afin de nous départir de la sempiternelle habitude qui veut que les prix flambent à la veille du mois sacré». Le président de l'association des commerçants de gros de fruits et légumes, Laid Boutira a, quant à lui, estimé que les prix de gros sont à la portée des détaillants, de façon à ce que ces derniers proposent des prix cléments aux citoyens, non sans souligner la contribution des produits maraîchers introduits, à partir de wilayas voisines, dans la baisse de leur cours. A son tour, le président de l'association de protection et

sécurité du consommateur, Djilali Kasmi, a expliqué cette stabilité des prix des fruits et légumes, comparativement aux années précédentes, par un équilibre dans l'offre et de la demande, constaté sur le marché, conjugué à une prise de conscience chez le citoyen, qui n'acquiert plus désormais de grandes quantités de produits en vue de leur stockage. Il a, d'ailleurs, plaidé en faveur d'une culture de consommation de produits frais, tout en évitant le stockage et la congélation de produits, qui, outre, leurs risques sur la santé, sont à l'origine d'un déséquilibre sur le marché, qui mène à la spéculation, a-t-il estimé. Selon M. Kasmi, l'association de protection et sécurité du consommateur s'apprête au lancement, durant la dernière semaine précédant le mois sacré, d'une campagne de sen-

sibilisation contre le gaspillage alimentaire.

Une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire...

L'objectif visé, a-t-il déclaré, est d'inciter le citoyen à éviter le gaspillage des produits alimentaires de large consommation, durant le mois sacré du ramadhan, connu justement par une prolifération de ce phénomène (gaspillage), pourtant très loin des préceptes de notre religion islamique, a-t-il déploré. Une autre campagne de prévention contre les intoxications alimentaires est également programmée du 14 au 20 courant, en collaboration avec la direction du commerce de la wilaya et des associations du domaine, a signalé M. Kasmi. L. O./APS

Tizi-Ouzou / Aménagement de huit nouvelles plages

Présentation de la deuxième phase de l'étude

La deuxième et dernière phase de l'étude d'aménagement de huit nouvelles plages sur le littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou a été présentée lors d'une réunion présidée par le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Rachid Gheddouchi. Ces aménagements concerneront quatre nouvelles plages dans la daïra de Tigzirt, à savoir Mazer, Abechar, Zegzou et Arvadh, et quatre autres dans la daïra d'Azeffoune, soit Mlata, Acherchour, Tazaghart et Ibahrizen. L'aménagement de ces sites permettra de doubler le nombre des plages autorisées à la baignade au niveau de Tizi-Ouzou, huit actuellement, un nombre jugé insuffisant pour faire face au flux important d'estivants qui fréquentent le littoral de la wilaya et qui a été de plus de 12 millions durant la saison 2016, a rappelé M. Gheddouchi lors de cette séance de travail. Le bureau d'études chargé de l'élaboration

des schémas d'aménagement de ces nouvelles plages a proposé, à l'occasion, la réalisation d'infrastructures destinées à fournir les commodités nécessaires en termes d'hygiène et de sécurité aux estivants ainsi que des espaces commerciaux et de loisirs. Le bureau d'études (BET) a projeté des constructions en dur pour les postes de la Protection civile et des corps de sécurité (police et gendarmerie), des sanitaires, des parkings et des espaces commerciaux (cafétérias, restaurants...) et de loisirs (aires de jeux, espaces d'animation...). Lors des débats autour de ces schémas d'aménagement, les représentants des différentes directions et les présidents des Assemblées populaires communales concernées ont souligné la nécessité de matérialiser sur les plans, les accès vers certains sites (cas de la plage Mazer) et la limitation des espaces à

aménager au strict minimum afin de préserver l'aspect naturel de ces mêmes espaces. Le directeur du tourisme, le président d'APC de Mizrana et les représentants de la direction des travaux publics, ont mis l'accent sur cet aspect important en préconisant la réalisation d'espaces commerciaux, en structures légères et ne pas envisager d'aires de jeux, d'autant plus qu'il s'agit de petites plages. Plutôt que d'effectuer de gros terrassements, tel que proposé par le BET, qui pourraient dénaturer le site, il a été proposé la réalisation de plateformes destinées à recevoir les espaces commerciaux en structure légères et démontables. Le directeur du tourisme a instruit le BET de revoir les délais prévisionnels de réalisation de ces aménagements et qui sont de 20 mois et plus, jugeant que ces travaux peuvent se faire en seulement quelques mois. Hatem D./Agences

Touggourt Réouverture du jardin «Ghabet El-Merabtine», grande affluence du public

UNE GRANDE affluence du public est enregistrée au jardin de Touggourt (nord de Ouargla), plus connu sous l'appellation de «Ghabet El-Merabtine», qui a rouvert récemment ses portes après une large action d'aménagement et de remise en état. Composé d'espaces verts ainsi que de lacs artificiels et de jeux pour enfants, ce jardin public constitue un véritable atout pour la ville de Touggourt dépourvue d'espaces de loisirs et de détente, estimant des visiteurs. Couvrant une superficie de 3,7 hectares au niveau de la commune de Nezla, «Ghabet El-Merabtine», dont la réalisation remonte à l'époque du Royaume des Béni-Djellab (1414-1854), était un site laissé à l'abandon et devenu, durant plusieurs années de ce fait, un repaire pour les délinquants, selon des sources locales. Cette action de rénovation, qui traduit la volonté de l'Etat de préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel de cette région du sud du pays, a permis au jardin, qui arbrait jusqu'au début des années quatre-vingts une belle palmeraie et de nombreuses espèces de plantes à fleurs, de retrouver sa beauté et sa splendeur, gravées dans la mémoire des habitants de la ville, notamment l'ancienne génération. L'appellation des Merabtine (en arabe dialectal) ou Mourabitine (en arabe littéraire) réfère aux gardes-frontières du Royaume historique des Béni-Djellab (descendants des Mérinides), basé à Touggourt, a indiqué Mohamed Lakhdar Saadaoui, chercheur et chef de l'antenne locale de l'Union des écrivains algériens (UEA). Le Royaume s'étendait de la région d'Ouled Djellal (Biskra) au nord au Chott Djérid (sud Tunisien) à l'est, via Oued-Souf (El-Oued), et à Ouargla et N'goussa au sud-ouest, avant d'être détruit par les autorités coloniales, selon des études historiques. Le territoire de la wilaya déléguée de Touggourt renferme aussi un patrimoine matériel composé de nombreux sites archéologiques et monuments historiques qui représentent une importante phase de l'histoire collective locale et nationale, a souligné le chercheur. «Malheureusement, la grande majorité de ces sites, dont de vieux ksour, mosquées et autres, n'est pas protégée et connaît actuellement une dégradation très avancée», a-t-il déploré. R. R.



Tunisie

Les prochaines échéances électorales se dérouleront dans les délais

■ «Les élections auront lieu dans les délais légaux et constitutionnels», a affirmé, au Palais des Congrès de Tunis, le président de la République, Béji Caïd Essebsi, en évoquant les prochaines échéances électorales.

Par Halim O.

«Le processus électoral et démocratique est, aujourd'hui, sérieusement menacé», a-t-il ajouté dans un discours sur la situation générale dans le pays, faisant savoir que la démission du président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sarsar, intervient «à un moment délicat» dans la mesure où le pays s'apprête à organiser, le 17 décembre prochain, des élections municipales. Et d'ajouter : «Le président de l'ISIE aurait dû me concerter avant de prendre cette décision». Sont présents au Palais des congrès, le Chef du gouvernement, les membres du gouvernement, le président de l'Assemblée des représen-

tants du peuple, les députés, les représentants des partis politiques et d'organisations nationales ainsi que nombre de personnalités nationales.

Le FP dénonce l'option du président pour la «militarisation»

Le Front populaire (FP) a dénoncé «l'option du président de la République Béji Caïd Essebsi pour la militarisation», allusion à la décision annoncée lors de son discours mercredi au Palais des congrès de Tunis, de charger l'Armée de la protection des sites de production. Selon le Front, Caïd Essebsi s'est ainsi autoproclamé l'unique autorité dans le pays, sans aucun soutien constitutionnel ou juridique. Dans une déclaration, à l'issue de la réunion de son conseil cen-



tral, le Front estime que cette décision ne correspond pas aux prérogatives attribuées à l'Armée. De plus, elle est de nature à disperser ses efforts de lutte contre le terroriste et de pro-

tection des frontières sud du pays. Le FP considère qu'une telle démarche fait, en outre, porter la responsabilité de l'échec de la coalition gouvernementale aux militaires. Caïd Essebsi a cherché à incriminer les protestations sociales pacifiques légitimes en les confondant avec certains mouvements illégitimes, regrette le Front dans sa déclaration. Et d'ajouter que le discours du président de la République ne comporte pas des «décisions sérieuses» en mesure de résoudre la crise du pouvoir qui affecte, selon le Front, les trois présidences pour atteindre, au cours de la dernière période, les instances constitutionnelles. Le discours a été une déception pour les Tunisiens, les jeunes en particulier dans la mesure où il ne porte aucune vision pour remédier à la crise économique accrue et ses graves conséquences sociales. D'autant que Caïd Essebsi n'a exprimé aucun engagement en termes de lutte contre la corruption, l'endettement, l'évasion fiscale et la contrebande, ajoute le Front, déplorant l'attachement du chef de l'Etat à faire passer la loi de réconciliation.

H.O./Agences

Sahara occidental

Le groupe socialiste au Sénat espagnol s'engage à promouvoir diverses mesures

Le groupe socialiste au Sénat espagnol s'est engagé à travailler sur une série de mesures sociales et politiques en faveur du peuple sahraoui, présentées par des membres de la délégation sahraouie en Espagne lors d'une réunion tenue au siège du Sénat, a rapporté l'agence Europa presse jeudi. Les sénateurs Juan Andrés, Tovar Nemesio de Lara et Laura Berja se sont engagés ainsi, ajoute la même source, à «élaborer un plan de travail détaillé pour promouvoir des mesures sociales et politiques». Les deux délégations ont par ailleurs, convenu de l'importance d'étendre le mandat de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à la protection des droits de l'Homme contre les diverses formes de violation contre les citoyens sahraouis dans les territoires occupés par le Maroc. Elles ont en outre, souligne la même source, discuté de «la nécessité pour les organismes internationaux d'assurer la protection des ressources naturelles des territoires occupés et l'urgence de mettre fin à l'occupation marocaine». Les deux délégations ont également appelé l'ONU à res-

pecter ses propres engagements pour parvenir à une solution juste à ce conflit. Par ailleurs, la délégation des socialistes dans le Sénat espagnol et les représentants de la délégation sahraouie ont souligné «la nécessité urgente d'accroître l'aide humanitaire aux camps de réfugiés sahraouis», demandant aux organisations internationales «la mise en œuvre immédiate de programmes d'alimentation en faveur des réfugiés sahraouis». Concernant les territoires sahraouis occupés, les deux délégations, précise la même source, «étaient d'accord sur la nécessité de mobiliser et d'envoyer le maximum de délégations politiques, parlementaires, d'associations, d'avocats, de syndicats, de représentants d'ONG pour briser l'embargo imposée sur ces zones ou les violations des droits de l'Homme sont systématiquement violées et d'ailleurs, dénoncées à plusieurs reprises, par les diverses organisations internationales de défense des droits de l'homme». Par ailleurs, Une délégation de députés membres de l'intergroupe paix et solidarité avec le Sahara occidental du Parlement Baléare, composée de représentants de

chaque groupe politique a, après un voyage effectué récemment aux camps des réfugiés sahraouis, mis en exergue la responsabilité de l'Espagne dans ce conflit qui dure depuis plus de 41 ans et qui a forcé toute une population à s'exiler. Dans ce sens, la députée Conxa Obrador a rappelé devant le Parlement la cession illégale du territoire sahraoui par le gouvernement espagnol au Maroc, tout en affirmant que «le gouvernement espagnol n'a pas de justifications pour ne pas être à l'écoute des revendications du peuple sahraoui». La députée a enfin réaffirmé que l'intergroupe solidaire avec le peuple sahraoui auquel elle appartient continuera à développer des initiatives en faveur du peuple sahraoui et à maintenir les contacts avec les représentants des institutions locales et internationales dans les camps sahraouis et également de faire le suivi des projets que l'Association des amis du peuple sahraoui aux îles Baléares développe dans les camps afin d'aider cette population à surmonter ses difficultés liées à l'occupation de son territoire.

Souad F./APS

Libye Pour le CICR, le secteur médical a beaucoup souffert

KATJA LORENS, la présidente sortante de la mission en Libye du Comité international de la Croix-Rouge, évoque l'activité difficile du comité durant les deux dernières années dans ce pays en proie au chaos. De passage à Paris, Houla Ibrahim l'a rencontrée et elle a exposé avec elle la situation de la santé en Libye où les hôpitaux manquent de tout. Face aux menaces des membres du CICR, le comité s'est vu contraint à adapter ces activités et à les restreindre presque au secteur médical et des formations. «Le secteur de la santé aujourd'hui a beaucoup souffert. Il reste juste une portion des structures médicales qui est encore fonctionnelle. Il manque du matériel, il y a du personnel (qui souvent était du personnel étranger) qui a quitté le pays, et comme il y a aussi cette détérioration continue de la situation économique, il y a souvent un manque de matériel pour le traitement des maladies chroniques notamment. Il est arrivé qu'il y ait un manque total d'insuline dans le pays par exemple...».

R. M.

Mauritanie

Le pays veut réintégrer la zone de libre-échange de la Cedeao

La Mauritanie vient de signer un accord avec la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest prévoyant un retour de Nouakchott dans la zone de libre-échange ouest-africaine. La semaine dernière, Nouakchott a signé un accord avec la Commission de la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), portant sur la libéralisation de la circulation des personnes et des biens entre le pays et les 15 États membres de la commu-

nauté. Le calendrier de l'accord prévoit un retour de la Mauritanie dans la zone de libre-échange ouest-africaine d'ici le 1^{er} janvier 2019. Le pays avait quitté la Cedeao en 2000 pour se consacrer à la construction de l'Union du Maghreb arabe. Une organisation créée en 1989 qui est restée inachevée, à cause de divergences sur la question du Sahara occidental. L'accord prévoit également l'instauration de tarifs douaniers extérieurs communs et d'une politique commer-

ciale commune. Concernant la circulation des personnes, la Mauritanie s'est engagée à poursuivre les négociations portant sur un accord régional. Le pays dispose déjà d'accords bilatéraux avec le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Niger et la Guinée.

Un accord qui reste à valider

Signé à Nouakchott, cet accord doit encore faire l'objet

d'une validation lors du prochain sommet de la Cedeao, en juin. Le Maroc, qui avait réintégré l'Union africaine le 30 mars dernier, s'est également rapproché de la Cedeao. Le royaume chérifien bénéficie déjà d'un statut d'observateur et a récemment déposé une demande d'adhésion. Les 15 États membres décideront de son entrée en juin, selon la règle de l'unanimité, lors d'un sommet qui devrait se tenir au Liberia.

agences



Côte d'Ivoire

Situation calme après les mutineries

■ La situation s'est normalisée en fin de journée vendredi en Côte d'Ivoire, après 24 heures de tension et de mutineries de soldats qui ont tiré en l'air et occupé des axes, notamment autour du camp militaire Gallieni, au centre d'Abidjan, alors que les autorités haussaient le ton.

Par Rosa F.

«**T**out militaire se livrant à des actes répréhensibles s'expose à des sanctions disciplinaires sévères telles que prévues par le règlement», a déclaré le général Touré Sekou, chef d'état-major des armées dans une allocution lors du journal télévisé du soir. Dans l'après-midi, les forces loyalistes avaient notamment déployé un important dispositif avec des blindés légers et de nombreux hommes armés (Garde républicaine, police et gendarmerie) autour du vaste camp militaire Gallieni, occupés auparavant par les soldats mutins, dans la capitale économique ivoirienne.

Ce dispositif a été allégé en fin de journée, une fois la situation normalisée et la circulation rétablie autour du camp qui comprend notamment l'état-major des armées, et est situé dans le quartier du Plateau.

Plus tôt vendredi, ces mutins avaient tiré sporadiquement en l'air, bloquant les routes autour du camp, Kalachnikov à la main,



et bonnets ou bandeaux de camouflage sur la tête. A Abidjan, ces tirs ont cessé peu

avant le déploiement des forces loyalistes autour du camp. Les tirs ont également cessé dans le reste du pays vendredi en fin d'après-midi.

Anciens rebelles intégrés dans l'armée, les mutins réclament le paiement de restes de primes que leur avait promis le gouvernement après les mutineries de début janvier qui avaient ébranlé le pays.

Les mutins avaient réclamé 12 millions de francs CFA de primes (18 000 euros) et obtenu le versement dès janvier de 5 millions (7 500 euros). On leur avait promis de payer les 7 millions restants par tranche à partir de ce mois de mai.

Les soldats mutins sont des anciens rebelles qui avaient aidé Alassane Ouattara à prendre le pouvoir après la crise post-élec-

torale de 2010-2011 lorsque le président Laurent Gbagbo avait refusé de reconnaître sa défaite électorale. Le ton ferme du chef d'état-major contrastait avec l'attitude conciliante du président Ouattara jeudi soir lors d'une cérémonie au Palais présidentiel en présence de quelques soldats mutins qui avaient alors annoncé renoncé à leurs revendications financières obtenues après le mouvement de grogne de septembre qui avait ébranlé le pays.

Cette cérémonie, organisée sans la présence de la presse et diffusée en différé après montage, se voulait visiblement un point final à la protestation de l'ensemble des forces de sécurité, alors que ce pays d'Afrique de l'Ouest est durement touché par l'effondrement des cours du

cacao, vital pour son économie et dont il est le premier producteur mondial. Mais cette cérémonie a finalement déclenché un nouveau mouvement de grogne.

Ainsi dans la nuit de jeudi à vendredi et dans la matinée et le début d'après-midi de vendredi, des mutins ont tiré en l'air dans et parfois hors de casernes pour manifester leur mécontentement dans plusieurs villes du pays dont Abidjan. «Notre réponse à l'annonce d'hier, c'est ça», a expliqué dans la matinée un mutin sous couvert d'anonymat. «L'argent ou la mort», a lancé un autre.

A Abidjan, des journalistes de l'AFP ont vu un des mutins exhibant fièrement un lance-roquette, un autre portant une mitrailleuse avec une impressionnante ceinture de balles sur l'épaule, rappelant le célèbre film «Rambo».

A Akouedo, à l'est d'Abidjan, les militaires avaient également tiré en l'air.

Les mutins avaient aussi investi le centre de Bouaké, deuxième ville du pays et épicentre de la mutinerie de janvier. La plupart des commerces, écoles et l'université et même un commissariat et la préfecture de police ont été fermés, selon plusieurs témoins et un journaliste de l'AFP. La situation était semblable à Korhogo et Odienné (nord) ou Man (Ouest).

Début janvier, la mutinerie avait paralysé plusieurs villes, notamment Abidjan. Des affrontements avaient fait quatre morts à Yamoussoukro. Le président Ouattara avait rappelé jeudi que la «stabilité de la Côte d'Ivoire a été mise à mal» et les événements avaient «effrayé les Ivoiriens, ceux qui veulent investir et visiter le pays».

R. F.



Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron a massivement séduit les sympathisants de gauche ainsi que bon nombre de leurs élus et représentants, du côté de la droite les choses sont moins évidentes et l'on tente chez certains cadres de Les Républicains notamment de mettre en exergue les différences qui les opposent. Surtout, à droite l'on a peur de se voir remplacer comme parti d'opposition de référence par le Front national, dont on moquait la marginalisation il y a encore peu. Et si certains sont bien décidés à reconstruire la droite, d'autres semblent bien décidés à se laisser tenter par une alliance avec En Marche ! le mouvement du président fraîchement élu. Ainsi, Bruno Le Maire, qui avait affiché à l'occasion des élections primaires de la droite des ambitions présidentielles, a demandé cette semaine à Macron de «faire des gestes» vis-à-vis des électeurs de la droite et du centre en nommant un Premier ministre issu de leurs rangs. Dans une déclaration, l'ancien ministre a répété qu'il était prêt «avec d'autres élus de droite, à travailler avec le président de la République». «Sous réserve, a-t-il toutefois ajouté, que lui-même fasse des gestes vis-à-vis de cet électorat de la droite et du centre qui a voté pour lui au second tour de l'élection présidentielle». «Ces gestes, c'est notamment la nomination d'un Premier ministre qui soit issu de la droite et du centre», a-t-il ajouté. Une prise de position qui a visiblement été récompensée, le candidat malheureux à la primaire de la droite et du centre n'aura pas de candidat de La République en marche (LRM) face à lui lors des législatives. Ses affiches de campagne ne montrent pas le sigle de son parti, Les Républicains (LR). «Je me présente en tant qu'homme de droite libre», a-t-il dit. Mais parmi d'autres cadres des Républicains cette «assimilation» est loin d'être voulue, bien au contraire. Le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne, Laurent Wauquiez, lui, estime que soutenir Macron reviendrait à s'éloigner de la base militante du parti, ce qu'il se refuse à faire. «On veut nous faire croire que tout pourrait se fonder dans un gros marigot central. Je n'y crois pas», lâche-t-il dans une interview. D'accord pour voter des lois qui correspondent à ses valeurs, «en revanche pas de compromission, pas de petites combines!». Reste à savoir combien d'élus de droite résisteront effectivement à la tentation de rejoindre le mouvement gagnant de Macron. Il serait intéressant, surtout, de voir comment la base des électeurs réagit à ces alliances qui peuvent sembler «contre-nature» et si cela poussera encore plus une partie d'entre eux vers un vote Front national, finalement plus en accord avec leurs valeurs que le mouvement de Macron.

F. M.

Afrique du Sud

De nouveaux accords en vue de relancer le programme nucléaire civil

De nouveaux accords de coopération en vue de relancer le programme nucléaire civil vont être signés, a annoncé samedi la ministre sud-africaine de l'Énergie, Mmamoloko Kubayi. L'Afrique du Sud avait signé ces dernières années plusieurs accords de coopération avec la France, la Chine, la Russie, les États-Unis et la Corée du Sud, une première étape en vue de l'attribution finale du contrat nucléaire à l'issue d'un appel d'offres entre les cinq pays. Mais fin avril, la justice a suspendu trois de ces accords, donnant raison à des ONG qui dénonçaient l'opacité du processus. «J'ai décidé de ne pas faire appel de cette décision», a indiqué Mme Kubayi hier, lors d'un point de presse. «Il est important

de noter que nous n'avons pas l'intention d'utiliser les accords actuels mais que nous allons signer de nouveaux accords avec les cinq pays concernés», a-t-elle poursuivi, indiquant que la procédure serait ensuite soumise à l'examen du Parlement. L'Afrique du Sud, qui possède actuellement à Koeberg (sud) les deux seules centrales nucléaires du continent africain, souhaite relancer depuis 2010 son programme nucléaire pour sortir de sa dépendance au charbon dans sa production d'électricité. Elle veut se doter de six à huit nouveaux réacteurs d'une capacité totale de 9 600 MW, mais le prix annoncé (1 000 milliards de rands soit 70 milliards d'euros) fait polémique. Cette question du nucléaire a

pris une tournure politique en Afrique du Sud, le président Jacob Zuma et ses proches poussant pour le développement du programme tandis que l'opposition mais aussi certains cadres du parti au pouvoir sont moins enthousiastes. Selon plusieurs analystes, l'ex-ministre des Finances, Pravin Gordhan, respecté des marchés, a perdu son poste fin mars notamment en raison de son hostilité au programme nucléaire. L'incertitude autour du financement de ce projet est l'une des raisons avancées par les agences de notation qui ont dégradées début avril la note de l'Afrique du Sud - première économie du continent - en catégorie spéculative.

K. L.



Exposition de l'homme jaune à «Seen Art Gallery»

Un regard critique sur la société algérienne

■ L'artiste peintre Yasser Ameer connu sous le pseudo «l'homme jaune» expose depuis vendredi ses œuvres à Alger. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 27 mai courant se veut un espace d'échanges artistiques où le peintre met la lumière sur les différents phénomènes de notre société. Cette première exposition du troisième lauréat du prix Ali-Maâchi en 2013 s'organise après un franc succès à l'étranger et sur internet.

Par Par Abia Selles

Une exposition de peinture traduisant un élan d'engagement social et mettant l'individu devant ses travers et ses réalités sociales a été inaugurée vendredi par l'artiste peintre «l'homme jaune» à la galerie d'art «Seen Art Gallery» à Alger.

Exposant pour la première fois en Algérie, «L'homme jaune», Yasser Ameer de son vrai nom, propose aux visiteurs une collection à la frontière entre le Pop Art et la peinture et qui a déjà connu un grand succès sur Internet et à l'étranger.

«L'homme jaune», un personnage au corps décharné, au regard vide et à la peau jaune, inspiré de l'expression algérienne «Dahka Sefra» (sourire jaune), représentant pour l'artiste «la société actuelle» est au centre de toutes les œuvres présentées dont une première série de 16 portraits en petit format montrant ce personnage avec différents costumes.

La société surconnectée et dépendante est mise en scènes



par Yasser Ameer dans des toiles comme «Low Battery» (Batterie faible), «Fuel» (carburant), ou encore «Le rat de laboratoire» montrant la dépendance à Internet ou à d'autres produits

de consommation et l'aliénation en découlant par le désarroi causé par un simple téléphone sans batterie.

La place de la femme et l'image dont elle jouit au sein de la

société sont également abordées par l'artiste dans «Je suis une honte», toile d'une petite fille écrivant sur le mur «Ana Maraa hachakoum» (Je suis une femme sauf votre respect) ou encore

dans «Les caleurs» une œuvre traitant de la place de la femme dans l'espace public, notamment les transports en commun.

Le rapport à l'amour est également exploré dans un grand format intitulé «Romance sur l'herbe», une des œuvres qui avait fait son succès sur Internet, mettant en scène deux couples algériens en tenues traditionnelles assis sur l'herbe sous un écriteau «Pratique du romantisme interdite».

Dénonciateur sans être criard, l'artiste traduit le regard porté par la masse populaire sur le discours de certains hommes politiques, représentés par l'homme jaune, et le contenu des médias dans des toiles comme «El Boulitik», «Opinion public», «Préservez-vous l'esprit» ou encore «Société du spectacle» des œuvres qui lui ont été inspirées par les discussions entre les gens dans les cafés populaires de Mostaganem, et qu'il n'a fait que traduire, explique-t-il.

A.S.

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin Roosevelt, Alger)
Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)
Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Salle Ibn Zeydoun jusqu'au 24 mai :
Festival culturel européen d'Alger.

Jusqu'au 24 mai :
L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA)

Du 13 mai au 13 juillet :
Exposition photographique intitulée l'kbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri

L'évènement s'annonce exceptionnel

L'année 2017 est une année exceptionnelle au vu de la célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, pionnier de l'amazighité, a souligné vendredi à Oran Si El Hachemi Assad, Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA).

«La célébration du centenaire de Mouloud Mammeri est une manifestation nationale de grande envergure, consacrant la réhabilitation de ce grand écrivain et anthropologue algérien», a indiqué M. Assad, lors d'une conférence de presse organisée au théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader-Alloula dans le cadre des journées d'étude sur l'œuvre de Mouloud Mammeri intitulées «L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7^e Art», qui a eu lieu hier et aujourd'hui à Oran. A cette occasion, M. Assad a tenu à saluer l'implication du ministère de la Culture

et celui de l'Education nationale, ainsi que les walis des 13 wilayas dans lesquelles se déroulent les différentes manifestations liées à cet événement. Le SG du HCA a, d'autre part, mis en évidence la création d'un site internet dédié à Mouloud Mammeri, dans les 03 langues, indiquant que le site prendra la forme de portail électronique, vers la fin 2017.

Il a également annoncé qu'une rencontre aura lieu le 16 mai prochain au siège du HCA avec le bureau de l'ONU en Algérie et celui du PNUD concernant l'annonce officielle de la publication des textes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et celle des droits des enfants en tamazight.

M. Assad a ajouté que le prochain Salon international du livre d'Alger (SILA) sera dédié à Mouloud Mammeri, ainsi qu'un colloque international sur l'œuvre de Mammeri

en marge de la prochaine édition du SILA.

Concernant le centenaire, il a rappelé que des rencontres littéraires, des caravanes livresques et des colloques sont au programme de cette manifestation et a annoncé, dans le même sillage, la réédition de quelques ouvrages de cet écrivain, notamment «La colline oubliée», «L'opium et le bâton», «Le banquet», «Le sommeil du juste» et «La traversée».

Les œuvres en tamazight de Mouloud Mammeri seront quant à elles éditées dans un coffret, telles ses pièces de théâtre et ses poèmes en kabyle, par une association réunissant le HCA, la Maison d'édition Dar el Othmania et le ministère de la Culture.

«A cette occasion, le film «L'opium et le bâton» du réalisateur Ahmed Rachedi sera doublé en tamazight», a ajouté M. Assad.

L. B.

Programme «Ciné-office 2017» à Oran

Le public oranais renoue avec les salles obscures

Le programme «Ciné-office 2017» a été lancé dans la soirée de jeudi à la salle Es-Saâada (ex-Colisée), avec la projection de «La La Land», le film aux 06 Oscars de Damien Chazelle, permettant au public oranais de renouer avec les salles obscures.

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), au cœur de cette initiation, avait d'abord lancé ce programme en avril dernier à Alger, puis à Constantine, avant de l'étendre au public oranais, avec pour objectif «la relance de l'activité

cinématographique par l'exploitation des salles de cinéma à travers le territoire, et ce, après avoir acquis les droits de distribution de films de renommée mondiale actuellement à l'affiche», a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'ONCI, Abdelhamid Bouhala.

Et d'ajouter : «Une seconde salle, Le Maghreb (ex-Le Régent), entrera également en service, dans le cadre du même programme, après l'installation de nouveaux équipements de projection modernes», en cours actuellement. M. Bouhala a éga-

lement assuré que l'activité cinématographique dans les salles de cinéma gérées par l'ONCI ne s'arrêtera pas à ce programme, mais continuera l'année durant à raison de trois séances par jour avec toujours de nouveaux films.

«Le programme actuel comprend une dizaine de films internationaux ainsi que des films algériens célèbres afin de satisfaire les goûts de tout le public», a-t-il expliqué.

Concernant la relance de l'activité cinématographique, Abdelhamid Bouhala a souligné

que l'opération avait débuté dans les salles de cinéma déjà équipées à travers quatre wilayas du pays, à savoir : Alger, Constantine, Boumerdès, Oran et bientôt à Saïda, ainsi que dans d'autres wilayas du pays.

Pour l'instant, sept salles de cinéma sont gérées par l'ONCI dans le cadre du programme «Ciné-office 2017», dont deux à Alger, deux à Oran, une à Tipaza, une à Boumerdès et une à Constantine. Mais l'Office compte bien généraliser l'activité dans toutes les wilayas du pays.

F.H.



Coup-franc direct

Le retour des écoles !

Par Mahfoud M.

Les finales de Coupe d'Algérie des différentes catégories a donné lieu à des confrontations entre formations renommées pour leur penchant pour la formation avec des clubs qui sont connus pour être de véritables écoles de football. Cela est le cas de l'ASM Oran qui a placé trois catégories et le NAHD qui en a placé deux. Ces deux clubs font de la formation leur credo depuis longtemps, sauf qu'avec le manque du nerf de la guerre, ils ont connu un certain recul étant donné qu'ils ne pouvaient subvenir aux besoins de ces jeunes qui étaient livrés à eux-mêmes en plus du manque de l'infrastructure qui fait que ces jeunes s'entraînaient sur des moitiés de terrain. Avec l'arrivée du professionnalisme et des échecs répétés, ces clubs ont renoué avec la formation car ils savent que cela est le gage de la réussite étant donné qu'ils ne peuvent pas à chaque fois compter sur le recrutement des joueurs à coups de milliards et qui ne donnerait pas les résultats escomptés surtout qu'un jeune a plus de motivation qu'un joueur chevronné qui ne cherche à raffler un maximum d'argent sans se soucier des couleurs du club. Ces clubs ont compris qu'il faut mettre le paquet dans la formation et aider ces jeunes à s'émanciper dans le club pour qu'ils puissent ensuite renvoyer l'ascenseur et être à la hauteur de ces espoirs des dirigeants. **M. M.**

Ligue 2 Mobilis (30^e journée)

Le WA Boufarik dernier relégué

LE WA BOUFARIK est relégué en division amateur de football, après sa défaite face à Amel Boussaada (1-0), en match comptant la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, disputé vendredi. Avec ce revers, le WA Boufarik accompagne le RC Arbaa et l'AS Khroub en division

amateur la saison prochaine, alors que le Paradou AC, l'USM Blida et l'US Biskra accèdent en Ligue 1. Dans les autres matchs de la journée, l'ASO Chlef et le CRB Ain Fekroun se sont imposés respectivement devant le GS Mascara et le MC El Eulma sur le même score de 2 buts à 1.

Ligue 1 Mobilis (26^e journée)

Le MOB et l'USMBA se neutralisent

LE MO BEJAIA et l'USM Bel Abbès ont fait match nul (1-1) en match comptant pour la 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé vendredi au stade de l'Unité Maghrébine à Bejaia. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belkassmi (45'+2') pour le

MO Bejaia et Kourbia (52') a égalisé pour l'USM Bel Abbès. Au classement, l'USM Bel Abbès (3^e, 42 points) est désormais à 2 points du MC Alger (2^e, 44 points) tandis que le MOB reste lanterne rouge avec 18 points.

23^e grand prix cycliste de la ville d'Oran

Abderrahmane Mansouri haut la main

LE CYCLISTE Abderrahmane Mansouri, sociétaire du vélo Club Sovac, a remporté vendredi la première étape de la 23^e édition du Grand Prix de la ville d'Oran. Cette première étape, disputée sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), a vu Mansouri s'imposer en solitaire avec un temps de 1h52mn, 10s, devant les cyclistes du GS Pétroliers, Hamza Mahdi et Abdelghani Fellah qui ont réalisé 1h 53mn 13s. Chez les juniors, la première place est revenue à Mansouri Hamza du club Vélo Club Sovac (1h 30mn 14s), suivi de Alaeddine Cherhabil du club de l'IRB Kantara de Biskra en 1h30mn, 40s et de Oussama Cheblaoui de l'équipe des lions de l'Atlas de Blida avec le même temps. Les coureurs ont parcouru

une distance de 86 km sur un circuit fermé de 4,8 kilomètres parcouru 18 fois pour les seniors et 15 tours pour les juniors, encouragés par un public très nombreux. Plus de 103 cyclistes ont participé à cette compétition, dont 44 juniors et 59 seniors, issus de 18 clubs représentant huit wilayas du pays (Alger, Blida, Chlef, Mostaganem, Relizane, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran). La deuxième et dernière étape de ce Grand Prix sera disputée samedi à Haï Es-Sedikkia sur un circuit fermé de 4,1 km à parcourir 20 fois pour les seniors et 17 tours pour les juniors. Cette manifestation sportive est organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports.

Finale coupe d'Algérie de football (dames)

L'ASSN l'emporte face au JF Khroub

L'ASSOCIATION sportive de la sûreté nationale (ASSN) a remporté la coupe d'Algérie de football dames, en s'imposant devant le JF Khroub sur le score de 3 buts à 1 (mi-temps : 2-0), en finale de la 17^e édition disputée vendredi au stade du 8 mai 1945 de Sétif. Les buts de l'ASSN ont été inscrits par Haddad (24'), Kasri (38') et Kanoussi (88', sur

penalty), alors que Bensebsi (65') a réduit le score pour Khroub. Le directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a remis le trophée et les médailles aux joueuses des deux équipes. L'ASSN succède à l'AFFAK Relizane au palmarès de la Coupe d'Algérie dames.

Coupe de la Confédération africaine Le MCA à l'épreuve des Platinum Stars

■ Le Mouloudia d'Alger, seul représentant algérien, toujours en course pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine sera à l'épreuve aujourd'hui de la formation sud-africaine des Platinum Stars pour le compte de la première journée de cette phase des poules.

Par Mahfoud M.

Le Doyen qui évoluera sur le stade Royal Bakofeng de Rustenburg face aux Sud Africains se donnera à fond pour tenter de réussir un résultat probant lors de cette empoignée qui ne sera pas, très certainement une partie de plaisir. Les Vert et Rouge qui ont réussi à relever le défi de passer à la phase des poules tenteront maintenant d'aller vers le dernier carré de cette compétition, ce qui passe par la récolte d'un grand nombre de points et donc de réussir à se placer à la première ou la seconde place. Conscients de la difficulté de la tâche qui les attends, les pouillains de Mouassa se batront à fond pour tenter de revenir au moins avec le point du nul qui devrait leur permettre de bien entamer la compétition. Certes, l'adversaire reste inconnu pour les Algérois qui partiront, en quelque sorte, à l'aventure mais cela n'empêche pas qu'ils auront leur petite idée sur la manière

Les Mouloudiens partent à la conquête des Sud-Africains



qu'ils pourraient adopter afin de revenir avec le meilleur résultat possible. Une nouvelle rassurante pour le Doyen, la rencontre devrait se jouer sous un temps plutôt clément, étant donné que le pays du légendaire Nelson Mandela est en plein automne et la température ne dépasse pas les 16°C. Cela devrait leur permettre de jouer dans des conditions très favorables qui ne les pénaliseraient pas comme cela

est le cas lors des précédents déplacements en continent noir. Les Algérois se présenteront avec un groupe au complet ce qui rassure le coach qui avait certaines appréhensions avant cette partie mais qui reste maintenant confiant d'autant que son équipe respire la forme depuis quelque temps, avec cet enchaînement de résultats satisfaisants en championnat. **M. M.**

Ligue des Champions africaine (Groupe B)

L'USMA réussit son entame

L'USM Alger a convenablement fêté le 100^e match de son histoire en coupe d'Afrique, en battant par trois buts à zéro le représentant libyen, Ahly Tripoli, vendredi au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions 2017 de football. Les Rouge et Noir avaient fait leur baptême du feu sur la scène continentale le 4 avril 1982, lorsqu'ils s'étaient inclinés à Brazzaville face à la formation congolaise de Kara (1-0), avant de cumuler 98 autres matchs au fil des années. Ce choc contre le Ahly Tripoli était donc leur 100^e rendez-vous continental et ils l'ont convenablement négocié, tout en y mettant la manière. Farouk Chafai, d'une tête plongeante (31), puis

Carolus Andria, d'une tête croisée au point de penalty (45'+1) et Oussama Derfalou, d'un tir à bout portant (83'), ont été les artisans de cette victoire, qui permet aux Rouge et Noir de démarrer cette prestigieuse compétition du bon pied. Le score aurait même pu être plus lourd en faveur des Algérois, n'était le manque de réussite, notamment, aux 13' et 16', lorsque Andria et Chafai ont respectivement trouvé le poteau et la barre transversale. Benyahia (24'), Meziane (80') et Meftah (90') s'étaient procurés, eux aussi de belles occasions, mais là encore, la réussite n'était pas au rendez-vous. De leur côté, les Libyens ont procédé par des contre-attaques rapides à chaque fois qu'ils étaient en possession du ballon, comme ce fut

le cas avec Ali Mohamed (37') et Younes Ghanudi (75'), mais le gardien oumiste, Mohamed Amine Zemmamouche était attentif, et a préservé le score jusqu'au coup de sifflet final. Dans l'autre match de ce groupe «B», le Zamalek (Egypte) a battu par deux buts à zéro le FC Caps United (Zimbabwe), grâce à Morsi (56') et Ohawuchi (83'). Grâce à une meilleure différence de but (+3) contre (+2) pour le Zamalek, ce sont les Rouge et Noir qui prennent provisoirement la tête du groupe «B», à l'issue de cette première journée. Lors de la prochaine journée, prévue les 23-24 mai courant, l'USM Alger se déplacera chez Caps United (Zimbabwe), au moment où le Ahly Tripoli accueillera le Zamalek.

CR Belouizdad

Bouhafs critique la gestion de ses prédécesseurs

Le CR Belouizdad fait face à une grave crise financière, due en particulier à l'accumulation de ses dettes qui ont atteint la somme de 125 millions de dinars, a révélé vendredi à Alger le président de cette formation de Ligue 1 algérienne de football, Mohamed Bouhafs, pointant du doigt l'ancienne direction du club. «Nous sommes confrontés à une situation financière délicate, comme l'attestent les 125 millions de dinars de dettes laissées par l'ancienne direction», a déploré Bouhafs au cours d'une conférence de pres-

se animée au siège du club au Caroubier. Bouhafs a succédé à Réda Malek qui avait démissionné de son poste en décembre 2016. Le règne de Bouhafs jusque-là a été marqué par des mouvements de protestations à répétition des joueurs réclamant la régularisation de leur situation financière. Le successeur de Malek en a profité pour préciser que «contrairement à ce qui se dit ici et là, le club doit à ses joueurs seulement deux salaires», s'est-il défendu. Le président des Rouge et Blanc de la capitale s'est engagé d'ailleurs

à débloquer les deux salaires en question avant le prochain rendez-vous de l'équipe en Coupe d'Algérie puisqu'elle va accueillir l'USM Bel Abbès (Ligue 1) en demi-finales, dont la date n'est pas encore fixée officiellement. En évoquant justement l'épreuve populaire, Bouhafs a indiqué que la direction de son club en fait une priorité en cette fin de saison, dans l'espoir de renouer avec la consécration qui fuit le «Chabab» depuis 2009, soit depuis son 6^e trophée en Coupe nationale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Snapap de Béjaïa

Des actions de protestation en vue à l'université



LE BRAS de fer qui oppose la section de l'université de Béjaïa du Snapap (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique) et la direction rectoriale de l'université A. Mira de Béjaïa se poursuit. A l'issue d'un sit-in tenu le 10 mai dernier devant la bibliothèque centrale de l'université, le conseil de wilaya du syndicat a décidé d'observer une grève cyclique d'une journée, soit chaque semaine, dont la date sera fixée prochainement. Le Snapap a prévu par la même occasion une marche de protestation vers la wilaya. Dans une déclaration rendue publique à l'issue de son action de protestation, le syndicat, s'est félicité du soutien des enseignants et des cadres syndi-

caux au sit-in observé le 10 mai et il a dénoncé «les atteintes aux libertés syndicales» ainsi que les «menaces et humiliations» que subissent ses adhérents. Selon les rédacteurs du document, «des questionnaires ont été adressés aux adhérents et aux adhérentes présents lors du mouvement de protestation du 10 mai». Le Snapap a soulevé, une fois de plus, plusieurs points de revendications. Il s'agit de l'ouverture d'un dialogue serein, l'arrêt immédiat de tous les harcèlements, la titularisation de tous les contractuels et le respect du droit syndical. Les mécontents exigent aussi de la direction rectoriale l'attribution d'une grande salle pour le syndicat, le respect du versement des salaires et réclament le droit au logement, à la formation et à la promotion. A noter que la section du Snapap a prévu une assemblée générale demain lundi pour fixer les dates des actions de protestation à mener dans les prochains jours pour faire entendre la voix des travailleurs et ramener les autorités universitaires à répondre aux revendications soulevées.

Hocine Cherfa

Syndicat national des enseignants universitaires

Le SNEU dément vouloir mener une contestation dans les prochains jours

LE SYNDICAT national des enseignants universitaires (SNEU), a apporté samedi un démenti aux informations «surprenantes» faisant état de son intention de mener un mouvement de contestation dans les prochains jours, affirmant que la relation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est «bonne et privilégiée» et que les portes du dialogue avec la tutelle étaient ouvertes. Dans un communiqué signé par son secrétaire général, Messaoud Amarna, le SNEU dément les informations «surprenantes» relayées par certains médias audiovisuels faisant état de son intention de mener dans les prochains jours un mouvement de contestation, précisant que «rien ne justifie une telle action» vu les relations «bonnes et privilégiées» ainsi que «le contact permanent» avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les établissements universitaires à travers le territoire national. Réitérant son approche «paisible et calme» qui s'est avérée efficace pour atteindre les objectifs, le SNEU, affilié à l'UGTA, a indiqué que les portes du dialogue avec la tutelle «nous sont ouvertes et nous travaillons ensemble dans le cadre d'un partenariat social sur plusieurs dossiers relatifs aux

collègues enseignants dont certains ont abouti, alors que d'autres sont en cours d'examen et de traitement dans un climat marqué par le calme et le dialogue constant». Par ailleurs, le syndicat a annoncé la tenue, le 25 mai prochain, de sa 19^e session ordinaire en présence des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Centrale syndicale, lors de laquelle plusieurs préoccupations soulevées au niveau des établissements universitaires à travers le territoire national seront évoquées, pour être transmises par la suite à la tutelle afin d'être traitées.

Slim O.

CHAOS EN LIBYE LES EFFETS DU PRINTEMPS ARABE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Après les 5 autres abattus vendredi

Un 6^e terroriste éliminé à Ain Defla

Un sixième terroriste a été abattu samedi matin par un détachement de l'Armée nationale populaire à Ain Defla dans l'opération qui avait permis l'élimination vendredi de 5 autres terroristes et la récupération des armes à feu, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Kamel L.

«D

ans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération ayant permis, hier, d'éliminer 5 terroristes dans la zone de Oued Elkebir commune d'Elannab, daïra d'El Abbadia, wilaya de Ain Defla et de récupérer des armes à feu, un détache-

ment de l'Armée nationale populaire a éliminé, ce matin du 13 mai 2017, un sixième terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov», précise le même source. Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève à l'élimination de six criminels et la récupération de pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, souligne le commu-

niqué. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP «a détruit à El Milia, wilaya de Jijel, deux bombes de confection artisanale et trois casemates pour terroristes, contenant des subsistances de vivre, des vêtements et des effets de couchage», ajoute le MDN.

K. L./APS

Sidi Bel-Abbès

Saisie d'un quintal de kif traité à Ras El Ma

LA BRIGADE de la gendarmerie nationale de Ras El Ma (sud de Sidi Bel-Abbès) a saisi, vendredi, un quintal de kif traité, a-t-on appris samedi de source sécuritaire. «Sur la base d'informations, un plan a été mis en place permettant la découverte de cette quantité de drogue, soigneusement dissi-

mulée à bord d'un véhicule, au niveau de la route nationale (RN 13) reliant la daïra de Ras El Ma à Sidi Bel-Abbès», a indiqué la même source. Deux personnes se trouvant à bord du véhicule transportant la drogue ont été arrêtées et mises sous mandat de dépôt, a-t-on ajouté.

L. O.

Découverte de l'époque almoravide à Béjaïa

Trois pièces en or trouvées dans une cavité

LE CLUB DE SPÉLÉOLOGIE et Sports de montagne de Béjaïa a fait une surprenante découverte lors de l'exploration d'une cavité située dans le versant sud de Djebel Gouraya. Il s'agit de trois pièces d'or en très bon état, d'environ 2,5 centimètres de diamètre et pesant 4 grammes chacune portant des inscriptions en calligraphie arabe découvertes dans une grotte, datant de 1000 ans environ et probablement nommé «Hercule», selon l'association. Après cette trouvaille, les membres du club ont décidé de faire quelques recherches documentaires afin d'essayer d'identifier l'origine des pièces tout en se rapprochant de Hocine Djermoune, archéologue, enseignant-chercheur à l'Université de Béjaïa, a-t-on souligné dans un communiqué de presse. Et après avoir examiné les pièces, le chercheur a identifié et daté les pièces. Il s'agit des dinars (monnaie en or), datant de la dynastie berbère des Almoravides, plus précisément du règne d'Ibrahim Ben Yusuf ben Tachfine auquel était associé son fils Sir comme corégent, souligne-t-on. Vu l'importance historique de cette découverte pour la ville de Béjaïa, les membres du CSSMB se sont rapprochés de la Direction de la culture de la wilaya pour leur remettre les trois pièces en vue d'en favoriser l'étude et de les exposer dans le Musée pour en faire profiter le grand public. Hier, les membres de l'Association de spéléologie et sports de montagne de Béjaïa, ont organisé une journée de déclaration sur la découverte des trois pièces d'or au niveau du Musée Bordj Moussa où ont été exposées les pièces. Le président de l'association Brahim Yahî a procédé à la présentation de la découverte et il a été relayé par Hocine Djermoune, archéologue et enseignant-chercheur à l'Université de Béjaïa qui a fait une description des pièces. Le programme a été clôturé par une projection vidéo réalisée par les membres de l'association sur la découverte.

H.C.